



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel, Webinar

MODE DE PARTICIPATION
**Banque de France -
ACPR
75009 - Paris
23/25 rue de Londres**

DATE
Mercredi 4 octobre 2023

LIEU
**23/25 rue de Londres
75009 Paris**

PARTICIPATION
60 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Matinale

**Patrick Montagner - La supervision
prudentielle de l'assurance à l'heure du
changement climatique : outils d'évaluation
d'impact et de risques, perspectives
d'encadrement réglementaire et spécificité par
rapport au secteur bancaire**

Replay de la matinale :

**La supervision prudentielle de l'assurance à l'heure du changement
climatique : outils d'évaluation d'impact et de risques, perspectives
d'encadrement réglementaire et spécificité par rapport au secteur
bancaire**

Patrick Montagner

Premier secrétaire général adjoint

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

&

Membre du Board of Supervisors

European Insurance and Occupational Pensions Authority (EIOPA)

En tant que membre du NGFS (Network for Greening the financial System) l'ACPR contribue à la réflexion relative à la supervision des risques climatiques et à l'identification de ses canaux de transmission au secteur financier tout comme à celui des assurances.

Depuis plusieurs années, l'ACPR a, en effet, mis en place des outils d'évaluation et de simulation ayant pour but de mieux quantifier les risques que fait peser le dérèglement climatique. Un deuxième exercice de stress test climatique couvrant spécifiquement le secteur de l'assurance a d'ailleurs été lancé au début de l'été 2023 impliquant notamment la modélisation d'un nouveau scénario à court terme (2027), en sus du scénario classique de long terme (2050). A travers ce nouveau scénario, ce n'est autre que la question de la solvabilité des organismes d'assurance qui est donc soulevée par l'ACPR. Un exercice de comparaison avec le secteur bancaire peut alors être engagé.

Outre la résilience du secteur de l'assurance, il conviendra aussi d'évoquer les enjeux associés à l'augmentation des sinistres liés au dérèglement du climat, dans une optique de questionnement sur l'assurabilité de certains risques (dont l'éventualité ne cesse d'augmenter), leur tarification et leur encadrement.

Enfin, puisque le superviseur a un rôle important à jouer dans l'accélération de la lutte contre l'écoblanchiment, nous porterons une attention particulière à cette question qui est au cœur de la protection de la clientèle. Ce risque, particulièrement identifié sur les produits d'assurance-vie, concerne tant les banques que les assurances et de nombreux parallèles entre les deux secteurs peuvent être tracés, à la fois dans les méthodes et dans les objectifs. Nous pourrions donc évoquer les pistes et conseils élaborés par l'EIOPA dans son dernier rapport à la Commission européenne afin de lutter efficacement contre ce dernier.